L1311
CHARGÉ / CHARGÉE DE PRODUCTION DE SPECTACLES

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Administrateur / Administratrice de production de spectacles
- Assistant / Assistante de production spectacle
- Attaché / Attachée de production de spectacles
- Chargé / Chargée de diffusion de spectacles
- Coordinateur / Coordinatrice artistique
- Secrétaire de production de spectacles

Définition

Le chargé de production de spectacles coordonne et supervise la mise en oeuvre des projets liés à l'exploitation et à la valorisation d'une oeuvre pour le compte d'un éditeur.

- Etablit le budget de production, en collaboration avec les différentes parties prenantes du projet, il le suit et le justifie
- Met en oeuvre et supervise la production de spectacles
- Assure la gestion administrative : contrats de travail des artistes et techniciens, contrats de cession de droit d'exploitation de spectacles, de prestations annexes, de coproduction, de co-réalisation, d'assurances, ainsi que les déclarations et demandes d'autorisations liées aux spectacles
- Assure l'encadrement du personnel d'une production, d'une compagnie ou d'un lieu de spectacle
- Adapte les moyens de production aux conditions d'exploitation et de diffusion
- Coordonne les interventions des artistes et techniciens, négocie et organise leurs plannings et les conditions de leur accueil, de leurs transports et hébergements, pour la période de production (créations, répétitions, résidences, etc.)

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 à Bac+5 dans les domaines du management, de la production de spectacles, ou de gestion de projets culturels.
Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans les secteurs du spectacle, du cinéma, de la télévision ou de la radio, sans diplôme particulier.

Certifications et diplômes :

- Licence pro mention gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Mastère spécialisé management des entreprises culturelles et des industries créatives

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Evaluer les résultats financiers et artistiques après chaque date ou fin de tournée
- Maîtriser les mécanismes de production de spectacles et l'organisation de tournées
- Etablir des contrats avec les salles, les prestataires et les artistes

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Organiser les déplacements, hébergements, transports et logistique technique
- Planifier des calendriers de tournée cohérents et réalistes
- Concevoir le plan global de la tournée (dates, lieux, objectif financier)

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Réaliser des actions de communication évènementielle
- Promouvoir la tournée auprès des médias, diffuseurs et partenaires

Développement économique

- Négocier avec les salles, festivals, agents et partenaires financiers
- Rechercher des financements, subventions, mécénat

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Coordonner des équipes artistiques, techniques et logistiques
- Gérer les imprévus, aléas et les changements de dernière minute

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Elaborer le budget prévisionnel et les prévisions de recettes
- Elaborer, suivre et piloter un budget

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler la bonne exécution des prestations sur chaque lieu de spectacle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Gérer les relations publiques
- Définir une stratégie de communication
- Sélectionner un projet en cohérence avec une politique artistique
- Elaborer un concept de production audiovisuelle, cinématographique ou un projet de spectacle vivant

Développement économique

- Etablir un devis
- Négocier avec des partenaires et sponsors

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Organiser et développer son réseau professionnel
- Posséder une culture artistique avérée dans une ou plusieurs disciplines

Savoir-être professionnels

- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve d'autonomie

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestion de projets artistiques
- Outils de gestion de projet et de suivi budgétaire

Normes et procédés

- Droit du spectacle vivant
- Dispositifs de financement culturel
- Droit commercial
- Gestion de la propriété intellectuelle
- Législation sociale
- Utilisation de logiciels de gestion de tournées

Techniques professionnelles

- Techniques de communication orales, écrites et numériques — Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Association
- Institution culturelle

Secteurs d'activité

- Artisanat d'art, audiovisuel et spectacle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail